

Recueil des actes administratifs n° 85 – 15 avril 2020

Annexe 2

Reconfiguration du réseau de la Réussite Vincent-Merle avec intégration du Centre de Ressources et d'Appui pédagogique et du Collège de professionnalisation

Reconfiguration du réseau de la Réussite Vincent-Merle avec intégration du Centre de Ressources et d'Appui pédagogique et du Collège de professionnalisation

Exposé des motifs

Le réseau de la Réussite Vincent-Merle (RRVM) fait vivre la politique d'ouverture sociale de l'établissement au plan national mais aussi sur le site parisien et plus largement francilien. Il conçoit des parcours de formation diplômants qu'il met à disposition de l'ensemble des CCR en les accompagnant dans leur démarche. Afin de développer son expertise en matière de prise en charge des publics fragiles et de consolider la légitimité de ses actions et relations tant auprès des CCR que de ses interlocuteurs institutionnels, le RRVM met en œuvre à Paris certains des parcours de formation qu'il a conçus. Il répond, pour cela, à des appels à projet et obtient des subventions pour financer ces formations.

Dans le cadre de ses missions, le RRVM travaille en étroite collaboration avec le Centre de Ressources et d'Appui Pédagogique (CRAP) depuis plusieurs années, qui intervient dans les formations du RRVM, telles que les licences Vaucanson et le Passe numérique. Le CRAP a une identité propre, qu'il tient de sa longue pratique d'accompagnement des publics qu'il accueille depuis plus de 20 ans. Entité transverse du Cnam par excellence, sa mission principale est de fournir un service d'appui et de soutien aux études, quelle que soit la filière de formation choisie mais principalement dans le premier cycle.

Les raisons pour lesquelles ces deux entités gagneraient à être associées sous une même identité administrative sont évidentes. Leur approche du public, sans être identique, est similaire. Elles s'attachent aux publics en difficulté : le CRAP plus spécifiquement aux publics en difficulté dans les études, le RRVM également mais aussi plus largement en difficulté sur un plan social. Elles partagent une attention aux questions de méthode dans les apprentissages : les représentations qui font obstacle aux apprentissages, le sens à donner à son apprentissage dans une discipline ou un cursus, les routines de travail à réinterroger et déconstruire, les routines à assimiler qui sont cohérentes et cohésives avec le sens de son apprentissage, etc.

Pour organiser leur activité sur Paris, tant le RRVM que le Crap doivent être en relation avec une structure de gestion administrative et pédagogique afin de déclarer les formations ouvertes et de gérer les inscriptions, les heures d'enseignement et de tutorat. Le Collège de professionnalisation sera cette structure, qui sera dorénavant centré sur l'organisation des formations coordonnées par le RRVM et les actions d'appui pédagogique du CRAP. Le Collège de professionnalisation devient alors le Collège de professionnalisation des publics en difficulté, ceci afin de donner une visibilité plus grande aux actions entreprises en relation avec l'ouverture sociale. Le projet de réunion de ces trois entités conduit à reformuler les textes existants dans le Règlement intérieur à leur propos. Avant cela, sont rappelés les textes existants sur ces trois entités.

Textes figurant actuellement dans l'annexe 1ter du règlement intérieur

- Le collège de professionnalisation est une structure de gestion administrative et pédagogique de plusieurs formations de premiers cycles en apprentissage et en hors temps de travail (licences professionnelles et diplômes universitaires de technologie). Il comprend également un centre d'accompagnement méthodologique et pédagogique des élèves du Cnam intitulé centre de ressources et d'appui pédagogique (CRAP).
- Le réseau Vincent-Merle structure, propose et évalue les actions au sein du Cnam et dans les centres Cnam en région.

Proposition de modification de l'annexe 1ter du règlement intérieur

Le réseau de la Réussite Vincent-Merle met en œuvre la politique d'ouverture sociale du Cnam. Il élabore, propose, coordonne et évalue les actions et formations à destination des publics fragiles au sein du Cnam et dans les centres Cnam en région. Il comprend également le Collège de professionnalisation et le centre de ressources et d'appui pédagogique (CRAP). Le centre de ressources et d'appui pédagogique (CRAP) est un centre d'accompagnement méthodologique et pédagogique à destination

des élèves du Cnam. Il propose une expertise aux centres Cnam en région sur le sujet. Il propose des actions d'appui, de remise à niveau et de remédiation ainsi qu'une expertise aux centres Cnam en région sur le sujet. Le Collège de professionnalisation est une structure de gestion administrative et pédagogique. Il prend en charge sur ces deux aspects les formations coordonnées par le réseau de la Réussite Vincent-Merle ainsi que les actions d'appui pédagogique du CRAP. Il prépare également la diplomation de ces formations.